

Situation professionnelle au 1er décembre 2022
Promotion : MASTER 2019-2020

MENTION

STAPS : MANAGEMENT DU SPORT

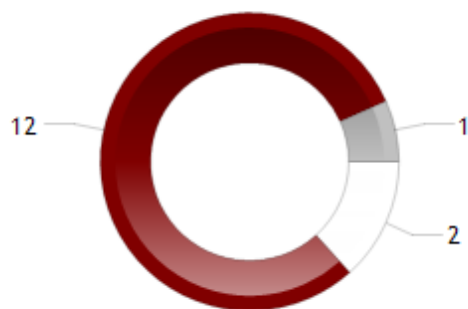
PARCOURS

POLITIKES, EXPERTISES ET DEVELOPPEMENT DES SERVICES SPORTIFS

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

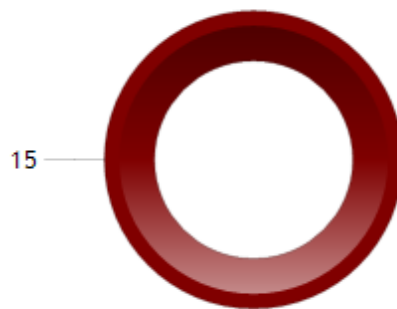
Nombre de réponse(s) : 15



Taux d'insertion
à 18 mois : 86%
à 30 mois : 100%

Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 15



■ En emploi

□ En recherche d'emploi

■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

-Agent de développement

-Agent de développement au sein de la ligue régionale du sport universitaire

-Agent de développement sportif

-Assistant Commissaire Général au sein du Département du Cyclisme

-Responsable commercial d'une association sportive

-Chargé de missions - Direction des Sports Ville de Quimper

-Coordinateur du mouvement sportif

-Directeur du service Jeunesse et Sports

-Doctorant L

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi *Nombre de réponse(s) : 15*



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau) *Nombre de réponse(s) : 15*

Nombre de réponse(s) : 15



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 15

Relations personnelles ou professionnelles 27 %

Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 13 %

Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 13 %

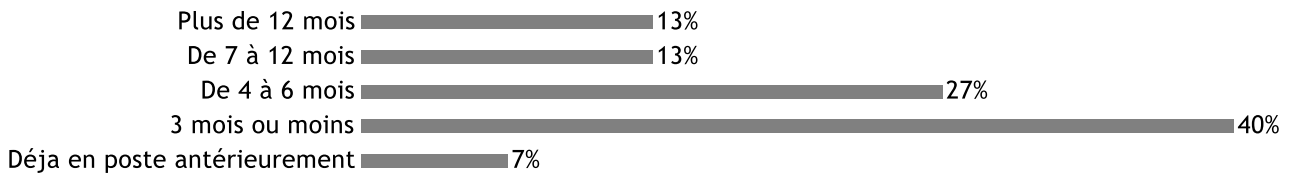
Suite à un stage 13 %

Agence d'intérim 7 %

Candidature spontanée 7 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 15



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 15



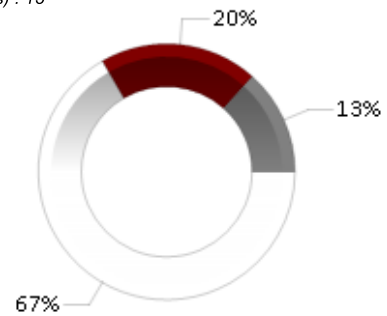
EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

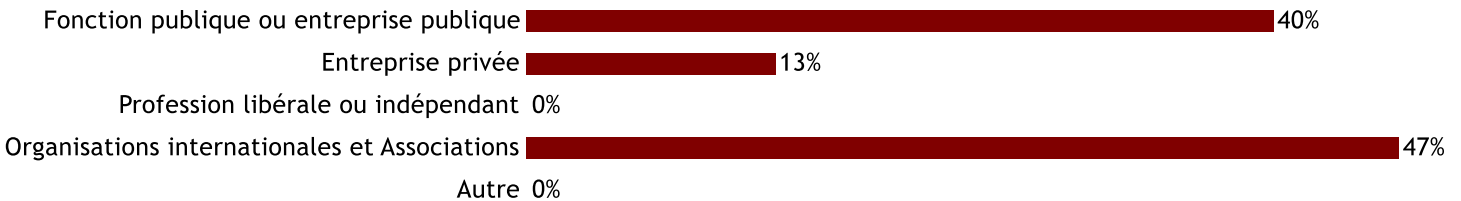
Nombre de réponse(s) : 15



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

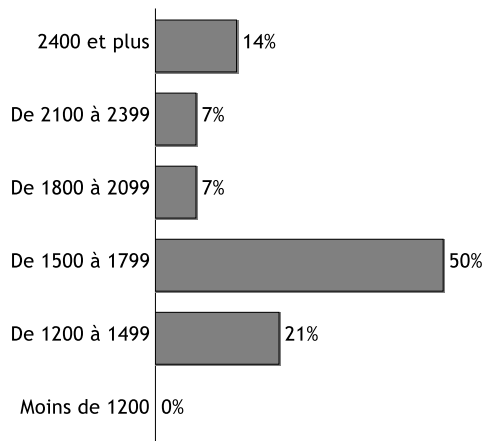
Employeur

Nombre de réponse(s) : 15



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 14



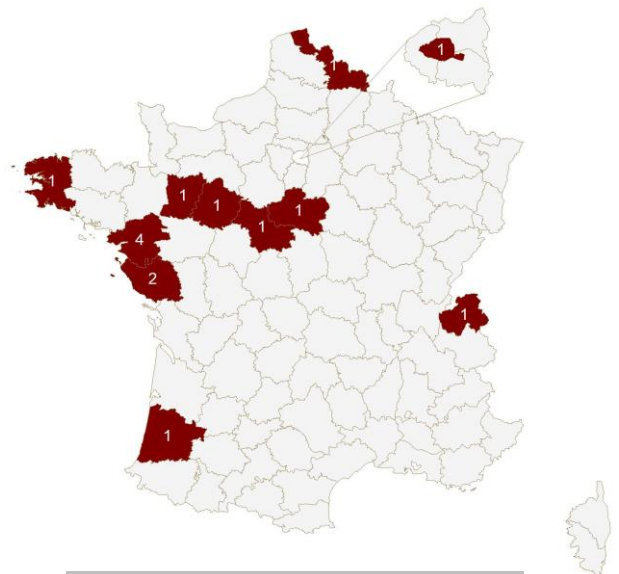
Salaire médian : 1670 euros

Salaire moyen : 1810 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 15



Emplois à l'étranger : 0